



Commission scolaire
DES PHARES



CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

ENTRE

L'ÉCOLE DES BEAUX-SÉJOURS

ET

LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2014

ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011

Contexte général de l'école

1.1 L'école et son milieu

L'école des Beaux-Séjours accueille 327 élèves du préscolaire à la fin de la 6^e année répartis dans deux pavillons, soit, l'école des Beaux-Séjours-de Ste-Odile (préscolaire et premier cycle) et l'école des Beaux-Séjours-D'Amours (deuxième et troisième cycles).

C'est une école publique située dans la MRC Rimouski Neigette en milieu semi-rural sous la direction de la Commission scolaire des Phares.

L'école se situe au 2^e rang sur 10 dans l'échelle d'indices de défavorisation du Ministère de l'Éducation (10 étant le plus défavorisé). Il s'agit d'un indice qui utilise la proportion de mères sous scolarisées : 2/3 de l'indice et la proportion de parents inactifs sur le plan de l'emploi en 2009-2010. L'école des Beaux-Séjours est un milieu favorisé ou bon nombre de parents occupent des postes de professionnels dans différents organismes.

1.2 Portrait de la clientèle scolaire au 30 septembre 2010.

À notre école, il y a 327 élèves, soit 153 filles et 174 garçons. Une augmentation de la clientèle est prévue pour l'année 2012-2013, soit 405 élèves et un maintien de la clientèle à 409 pour les années futures, 2013-2014 et 2014-2015.

Préscolaire	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
3 classes	2 classes de 1 ^{re}	1 classe de 3 ^e	1 classe de 5 ^e
	2 classes de 2 ^e	1 classe de 3 ^e et 4 ^e	1 classe de 5 ^e et 6 ^e
	1 classe de 2 ^e et 3 ^e	1 classe de 4 ^e	1 classe de 6 ^e
		1 classe de 4 ^e et 5 ^e	

Pour l'année 2010-2011, sur un total de 60 enfants éprouvant des difficultés, 17 sont des filles et 43 sont des garçons.

Nous avons déjà en place pour chacun des élèves avec un code de difficulté, un plan d'intervention et plusieurs d'entre eux bénéficient de mesures d'appui et d'adaptation.

1.3 Personnel de l'école

Le corps enseignant est formé d'une vingtaine d'enseignantes, d'enseignants et de spécialistes en éducation physique, en musique et en anglais. Une orthopédagogue enseignante, une orthopédagogue professionnelle (temps partiel), une psychoéducatrice (temps partiel), deux

éducatrices en éducation spécialisées et deux techniciennes en travail social (quatre jours) complètent l'équipe afin de mieux répondre aux besoins des élèves EHDA. Les services de soutien sont assurés par deux secrétaires (quatre jours chacune) et deux employés au niveau de l'entretien ménager des deux pavillons. De plus, le service de garde aux enfants est assuré par une responsable et douze éducatrices. Le tout étant chapeauté par la direction de l'établissement.

1.4 Les services éducatifs et les forces du milieu

Des valeurs de respect, d'engagement, d'empathie, de coopération et d'autonomie sont véhiculées dans l'école par le biais du projet éducatif.

À la suite de l'analyse de la situation, nous avons ciblé nos forces et nos défis. Nous avons retenu trois grandes orientations.

- L'école vise à développer chez l'élève des compétences liées à la maîtrise des langues.
- L'école encourage l'élève à adopter un mode de vie sain et sécuritaire.
- L'école vise l'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

Les objectifs se rattachant à ces orientations ainsi que les moyens sont identifiés dans le plan de réussite de l'école qui orientera nos actions durant les prochaines années.

Forces de l'école :

- Stabilité du personnel enseignant ;
- Une équipe dynamique impliquée et préoccupée par la réussite des élèves ;
- L'entraide et la solidarité entre les membres du personnel ;
- L'implication des parents dans la campagne de financement de l'école et dans les différents comités ;
- Le vouvoiement et l'utilisation du madame, monsieur sont instaurés chez les élèves face à l'adulte ;
- Les élèves participent chaque année à différentes activités culturelles ;
- De nombreuses productions d'enfants en lien avec le programme d'arts plastiques ornent les murs de l'école dans chacun des pavillons ;
- Nous bénéficions d'une cour de récréation spacieuse et bien aménagée ;
- La surveillance est adéquate et bien structurée en fonction du nombre d'élèves sur la cour ;
- Nous avons un bon code de vie et une démarche d'intervention claire.

1.5 Les défis à relever

- Nous devons continuer de nous préoccuper de la réussite des garçons face aux apprentissages scolaires considérant le nombre supérieur de garçons en difficulté dans notre école.
- Maintenir ou augmenter le nombre d'enfants plus particulièrement les garçons en réussite au 2^e cycle du primaire en lecture.
- Intervenir par le biais de la prévention des difficultés en lecture et en écriture au préscolaire et au 1^{er} cycle.
- Améliorer la maîtrise de l'anglais langue seconde dans la compétence 1 « To interact orally in English».
- Améliorer l'environnement afin de continuer de le rendre sain et sécuritaire en diminuant les agirs majeurs pour l'ensemble des élèves de l'école.
- Continuer de favoriser la pratique de l'activité physique.

But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur	Mécanismes de suivi du ou des moyens									
<p>Maintenir ou augmenter le nombre d'élèves, plus particulièrement les garçons en réussite en lecture au 2^e cycle.</p> <p>Lien avec le plan de réussite :</p> <p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	<p>Le nombre d'élèves, particulièrement les garçons en réussite.</p>	<p>Situation actuelle :</p> <p>Compilation en juin 2011 des élèves en réussite.</p> <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">filles</td> <td style="text-align: center;">garçons</td> </tr> <tr> <td>3^e</td> <td style="text-align: center;">91 %</td> <td style="text-align: center;">94 %</td> </tr> <tr> <td>4^e</td> <td style="text-align: center;">100 %</td> <td style="text-align: center;">98 %</td> </tr> </table> <p>Situation visée :</p> <p>Maintenir le nombre d'élèves en réussite considérant le % élevé de réussites en juin 2011.</p>		filles	garçons	3 ^e	91 %	94 %	4 ^e	100 %	98 %	<p>Tableau de consignation de la réussite des filles et des garçons réalisé en décembre et en juin (tableau annexe 1)</p> <p>En application 2011-2012 Révisé en juin 2012</p>	<p>La direction compilera les résultats des élèves en novembre, février et juin.</p> <p>Le personnel enseignant concerné mettra en commun les pratiques visant la transition entre les cycles dans le cadre de la progression des apprentissages en lecture dès l'automne 2011.</p> <p>La direction en collaboration avec les enseignantes et enseignants planifiera le nombre de rencontres afin d'assurer l'arrimage entre chacune des années.</p> <p>Soutien de la conseillère pédagogique en français sur les différentes approches pédagogiques.</p>
	filles	garçons											
3 ^e	91 %	94 %											
4 ^e	100 %	98 %											

But 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur	Mécanismes de suivi du ou des moyens
<p>Améliorer l'utilisation des stratégies d'écriture des élèves, plus particulièrement chez les garçons au 3^e cycle du primaire.</p> <p>Lien avec le plan de réussite :</p> <p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	<p>Utilisation de stratégies en écriture et de correction lors d'une tâche d'écriture.</p>	<p>Situation actuelle :</p> <p>Aucune selon la nouvelle grammaire.</p>	<p>Outil de consignation compilant le nombre de stratégies utilisées durant l'étape (voir l'annexe 2).</p> <p>En application 2011-2012 Révisé juin 2012</p>	<p>L'orthopédagogue enseignante accompagne le personnel enseignant concerné dans l'application des stratégies d'écriture ciblées lors de tâches en écriture.</p> <p>L'enseignante ou l'enseignant affichera des tableaux de stratégies en écriture.</p> <p>Remise d'un guide d'utilisation des stratégies aux élèves.</p> <p>La direction s'assure que tous les enseignants et enseignantes ont reçu la formation et les tableaux de stratégies.</p> <p>Le personnel enseignant concerné remettra à la direction les tableaux de consignation deux fois par année (en janvier et en juin).</p>
		<p>Situation visée :</p> <p>Les élèves utiliseront les deux stratégies d'écriture enseignées.</p>		

**But 3 : L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes,
dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et les milieux défavorisés**

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur	Mécanismes de suivi du ou des moyens
<p>Prévenir les difficultés en lecture au préscolaire et au 1^{er} cycle du primaire.</p> <p>Lien avec le plan de réussite : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	<p>De 2 à 3 histoires lues à haute voix par semaine aux élèves du préscolaire.</p> <p>De 1 à 2 histoires lues à haute voix par semaine aux élèves du 1er cycle.</p>	<p>Situation actuelle :</p> <p>Préscolaire : Aucune donnée sur le nombre d'histoires lues et compilées au cours de l'année 2010-2011.</p> <p>Primaire : Aucune donnée sur le nombre d'histoires lues et compilées au cours de l'année 2010-2011.</p> <hr/> <p>Situation visée :</p> <p>Préscolaire : 60 histoires seront lues aux enfants du préscolaire au cours de l'année scolaire.</p> <p>1er cycle : 45 histoires seront lues aux enfants du primaire au cours de l'année.</p>	<p>Moyen 1 :</p> <p>Grille de consignation des lectures à l'intérieur de chacune des classes (voir l'outil en annexe 3).</p> <p>En application 2011-2012 Révisé en juin 2012</p>	<p>Le personnel enseignant concerné remet à la direction trois fois par année (novembre, janvier et juin) l'outil de consignation.</p> <p>La direction envoie la documentation promotionnelle sur la lecture aux parents par le biais du journal de l'école.</p> <p>La direction procède à la compilation des lectures faites au cours de l'année.</p>

But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur	Mécanismes de suivi du ou des moyens
<p>Améliorer l'environnement sain et sécuritaire en diminuant les agirs majeurs (bagarre, désorganisation, intimidation) pour l'ensemble des élèves de l'école.</p> <p>Lien avec le plan de réussite :</p> <p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	<p>Le nombre d'agirs majeurs.</p>	<p>Situation actuelle :</p> <p>Nombre d'agirs majeurs en 2010-2011 : 25 agirs majeurs en 2010-2011</p> <hr/> <p>Situation visée :</p> <p>Diminution de 5.</p>	<p>Moyen 1 :</p> <p>Outil de consignation des agirs majeurs (voir annexe 4).</p> <p>En application 2011-2012 Révisé en juin 2012</p>	<p>Compilation en février et en juin du registre des agirs majeurs par la direction.</p> <p>Régulation : Évaluation de l'efficacité des moyens mis en place en septembre par l'équipe-école.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien de la psycho éducatrice. • Surveillance adéquate sur la cour. • Enseignement des habiletés sociales. • Le vouvoiement et l'utilisation du Madame, Monsieur. • La direction en informe les parents à la clinique du préscolaire et dans un mémo aux autres parents (ou autre). • Support des partenaires externes (SQ, UQAR, CEGEP).

But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur	Mécanismes de suivi du ou des moyens
<p>Augmenter le nombre d'activités de sensibilisation à la formation professionnelle auprès des élèves de 6^e année du primaire.</p> <p>Lien avec le plan de réussite :</p> <p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Deux activités pour l'année.</p>	<p>Situation actuelle : 0</p>	<p>Moyen 1</p> <p>Consignation des activités réalisées en 6e année (annexe 5).</p> <p>En application 2011-2012 Révisé juin 2012</p>	<p>Planification de 2 activités en formation professionnelle en début d'année avec le personnel enseignant concerné.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La direction prendra contact avec un conseiller ou une conseillère en formation professionnelle pour l'inviter à venir rencontrer les jeunes. • Le personnel enseignant invite une personne à venir parler de son métier. • Le personnel enseignant procédera à l'évaluation des deux activités auprès des jeunes. • Le personnel enseignant remettra à la direction l'évaluation des jeunes après chaque activité.
		<p>Situation visée :</p> <p>Deux activités en 2011-2012</p>		

But 6 : L'amélioration de la maîtrise de l'anglais langue seconde

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur	Mécanismes de suivi du ou des moyens
<p>Améliorer la maîtrise de la langue seconde dans la compétence 1 « interact orally » à tous les cycles du primaire.</p> <p>Lien avec le plan de réussite : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	<p>15 nouvelles expressions ou mots nouveaux au 1er cycle.</p> <p>25 nouvelles expressions ou mots nouveaux au 2e et au 3e cycle.</p>	<p>Situation actuelle : Aucune donnée.</p> <hr/> <p>Situation visée : Augmentation du nombre de mots appris à l'oral en 2011-2012.</p>	<p>Moyen 1</p> <p>Outil de consignation par cycle des expressions apprises. (voir l'annexe 6)</p> <p>En application 2011-2012 Révisé en juin 2012</p>	<p>Planification expressions ou des mots nouveaux par cycle par l'enseignante d'anglais.</p> <p>Transmettre aux parents les expressions apprises à l'école.</p> <p>Préparation d'un feuillet à l'intention des parents : Comment aider mon enfant à la maison ?</p> <p>Transmettre aux titulaires les expressions à pratiquer.</p> <p>L'enseignante en anglais évalue l'activité vécue par cycle à la fin de l'année.</p>

ENGAGEMENTS DES PARTIES

L'école des Beaux-Séjours s'engage à :

- Mettre en place les moyens choisis;
- Suivre périodiquement l'évolution des résultats en lien avec les objectifs et les moyens prévus à la présente convention;
- Procéder à une évaluation annuelle à partir d'outils de reddition de comptes élaborés localement;
- Intégrer les résultats au rapport annuel présenté à la communauté.

La Commission scolaire des Phares s'engage à supporter, à l'intérieur des ressources disponibles, l'actualisation des moyens identifiés par l'école.

Durée de la convention

La présente convention est en application jusqu'à la fin de l'année scolaire 2013-2014, mais est révisée annuellement.

Signataires

Directeur ou directrice de l'établissement

Directeur général
de la Commission scolaire des Phares

Président du conseil d'établissement

Président
de la Commission scolaire des Phares

Date : _____